NORMES DE QUALITÉ

Sommaire pour la sécurité des médicaments

Ce document est une ressource pour les fournisseurs de soins de santé et résume le contenu de la norme de qualité sur le ***Sécurité des médicaments***. Cette ressource peut être utilisée pour appuyer les fournisseurs de soins dans la prestation des soins, mais elle n'outrepasse pas la responsabilité de prendre des décisions avec des patients, après avoir tenu compte des circonstances uniques de chaque patient.

Participation des patients à la prise de décision

Énoncé de qualité (ÉQ) 1: Participation à la prise de décisions au sujet de leurs médicaments

Les gens (ou leurs mandataires spéciaux) participent à la prise de décisions éclairées au sujet de leurs médicaments.

Offrez aux personnes (ou à leurs mandataires spéciaux) la possibilité de prendre des décisions éclairées lors du début de la prise, de l'arrêt, du changement ou de la suppression d'un médicament. Impliquez les soignants dans ces discussions, avec l'accord de la personne concernée.

Pour faciliter la prise de décision :

- Utilisez la méthode de communication la plus efficace pour la personne
- Envisagez l'utilisation d'aides à la décision (si elles sont disponibles)
- Posez des questions ouvertes pour comprendre les préférences, les préoccupations et les attentes de la personne; répondez à toutes les questions qu'elle peut se poser sur le médicament
- Présentez des informations fondées sur des données probantes dans un format adapté aux besoins et aux préférences de la personne
- Évitez de spéculer sur les valeurs et les préférences de la personne en matière de traitement, qui peuvent être différentes des vôtres
- Veillez à ce que les informations fournies traitent au minimum de la raison de l'utilisation, des avantages et des inconvénients potentiels, et des frais à prévoir

Prescription et bilan des médicaments

ÉQ 2: Pratiques en matière d'ordonnance

Un logiciel d'ordonnance électronique intégré au dossier médical électronique du patient envoie les ordonnances à la pharmacie dispensatrice, ce qui permet une communication bidirectionnelle entre le prescripteur et le pharmacien. Des systèmes d'aide à la décision clinique efficaces sont utilisés pour faciliter l'établissement de l'ordonnance.

Utilisez le logiciel de prescription électronique (par exemple, **PrescribeIT**) dans le dossier médical électronique (DME) de votre patient pour vous assurer que les informations relatives à ses médicaments peuvent être stockées, consultées et partagées avec sa pharmacie, et pour faciliter la communication bidirectionnelle avec le pharmacien.

Parallèlement à votre expérience clinique, utilisez un système informatisé d'aide à la décision clinique ou un système doté de ces fonctionnalités pour vous aider à prescrire le médicament et le dosage optimaux et pour réduire le risque d'effets indésirables et de préjudices associés aux erreurs de prescription et aux fautes. Utilisez les champs de données structurés du logiciel de prescription électronique, plutôt que les champs de texte libre, pour vous assurer que les règles d'aide à la décision clinique sont activées.

Si vous envoyez l'ordonnance à une pharmacie de ville, envoyez-la à la pharmacie désignée par le patient.

Encouragez les patients à ne fréquenter qu'une seule pharmacie, si possible, afin que les interactions médicamenteuses puissent être vérifiées et que leurs dossiers de médicaments (y compris les informations sur les allergies) soient conservés au même endroit.

ÉQ 3: Liste de médicaments exacte et à jour

Les personnes qui prennent des médicaments (ainsi que les membres de leur famille et leurs soignants, le cas échéant) et les professionnels de la santé pertinents doivent avoir accès à une liste exacte et à jour des médicaments.

Encouragez les personnes à créer et à mettre à jour leur liste de médicaments en y indiquant tous les médicaments qu'elles prennent régulièrement ou en cas de besoin (y compris les médicaments sur ordonnance, les médicaments en vente libre, les vitamines et les minéraux, les produits à base de plantes et les produits de santé naturels, les médicaments traditionnels, les échantillons de médicaments fournis par les prescripteurs, etc.) et assurez-vous qu'elles comprennent la nature de tous les médicaments qu'elles prennent et les raisons pour lesquelles elles les prennent. Encouragez les personnes à toujours conserver une copie à jour de leur liste de médicaments et à la communiquer à leurs fournisseurs de soins de santé.

ÉQ 4: Examen structuré des médicaments

Les personnes qui prennent des médicaments doivent faire l'objet d'examens structurés des médicaments, tout particulièrement lorsqu'elles consultent pour obtenir des soins de santé et que les médicaments représentent un élément important de leurs soins, ou selon les indications cliniques.

Identifiez les personnes susceptibles de bénéficier d'un bilan de médicaments structuré. Réalisez régulièrement des bilans de médicaments avec les personnes qui prennent des médicaments ou orientez-les vers un spécialiste dans ce domaine. Travaillez avec les personnes pour répondre à toutes les problèmes individuels ou préoccupations qu'elles soulèvent au sujet de leurs médicaments.

Un bilan de médicaments structuré prend en compte les éléments suivants :

- Tous les médicaments que la personne prend régulièrement ou en cas de besoin (voir QS 3, liste des médicaments), et leur fonction
- L'adéquation, la sécurité et l'efficacité des médicaments
- Le risque ou les antécédents de la personne en matière de réactions indésirables aux médicaments
- Le point de vue de la personne et sa compréhension des médicaments qu'elle prend, ainsi que toute préoccupation ou question qu'elle pourrait avoir (y compris celles des membres de sa famille ou de ses soignants, le cas échéant)
- Toute surveillance nécessaire pour évaluer l'efficacité ou la sécurité de leurs médicaments

Déclaration des incidents liés à la sécurité des patients

ÉQ 5: Incident lié à la sécurité des patients en raison des médicaments qu'ils prenaient

Les patients, les soignants, les fournisseurs de soins de santé et les organisations reconnaissent les incidents liés à la sécurité des patients en raison des médicaments qu'ils prenaient, les déclarent et en tirent des leçons. Les fournisseurs et les organisations de soins de santé appuient une culture de sécurité des patients axée sur la personne, la pertinence et la confiance.

Renseignez les personnes qui prennent des médicaments (ainsi que leur famille et leurs soignants) sur la manière d'identifier et de signaler les incidents liés à la sécurité des patients et à la prise de médicaments.

Lorsque des incidents sont identifiés, prenez des mesures pour réduire les risques. Signalez les incidents de manière cohérente et en temps voulu, conformément aux systèmes de notification existants. Appliquez et partagez les connaissances acquises avec d'autres.

Ressources

- La norme de qualité et le guide du patient sur la sécurité des médicaments https://bit.ly/42T5aBa
- La norme de qualité et le guide du patient sur la transition entre l'hôpital et la maison bit.ly/44a6eC2
- Best Possible Medication Discharge Plan *(en anglais seulement)* bit.ly/3mOQDrs
- Canadian Incident Analysis Framework *(en anglais seulement)* bit.ly/3Fx9j5z
- MedEffect Canada programme de Santé Canada bit.ly/3V3iUqc
- ISMP Canada liste canadienne des médicaments de niveau d'alerte élevé *(télécharger en français)* bit.ly/3MX4EOh
- Déclaration des erreurs médicamenteuses bit.ly/3pjml1h
- Le programme MedsCheck https://bit.ly/43X6R1Z
- Ontario Primary Care Medication Reconciliation Guide *(en anglais seulement)* bit.ly/3EXkjsG
- Patient-Oriented Discharge Summary *(en anglais seulement)* bit.ly/43On0qG
- 5 Questions to Ask About Your Medications *(peut traduire en français)* bit.ly/3yi1PPF

Vous trouverez des outils et ressources supplémentaires sur Quorum *(en anglais seulement)* bit.ly/3gtbLR3

ISBN 978-1-4868-7181-0 (PDF)

© Imprimeur du Roi pour l'Ontario, 2023